

# Cognac

## Un centre aquatique signé BVL Architecture

Un important chantier vient de débiter à Cognac (Charente). La communauté de communes a décidé de construire, sur une parcelle de pratiquement 10 000 m<sup>2</sup>, un centre aquatique de 7157 m<sup>2</sup> de plancher sur trois niveaux. BVL Architecture (Limoges, Paris), cabinet spécialisé dans ce type d'équipement, a été retenu pour la conception de l'équipement. « Nous sommes partis du constat que les piscines actuelles de Cognac, construites dans les années 1960 et 1970, étaient vétustes et ne répondaient plus aux normes et aux attentes des usagers », précise le Grand Cognac. Le nouvel équipement édifié dans le quartier des Vauzelles se composera, à l'intérieur, d'un bassin de 25 m sur 15 m, d'un bassin d'apprentissage, d'une pataugeoire et d'un toboggan. A l'extérieur, les usagers disposeront d'un bassin Inox de 350 m<sup>2</sup>. Le tout sera complété par des espaces de relaxation et de détente sur plus de 1 000 m<sup>2</sup> et d'une cafétéria de 150 m<sup>2</sup>.

**Haute qualité environnementale.** La piscine sera alimentée par une chaufferie au bois (chauffage de l'air et de l'eau). Cette dernière sera reliée à un réseau qui approvisionnera différents équipements situés autour du centre, comme le complexe omnisports, le collège Félix-Gaillard, le lycée Louis-Delage, l'institut médico-éducatif, la résidence du Parc... Long de 1,33 km, le réseau couvrira des besoins thermiques estimés à 5 474 MWh. an. La construction du centre s'inscrit dans une démarche de haute qualité environnementale. « D'architecture compacte, il sera orienté au sud et bâti avec des matériaux durables et re-

cyclables (béton, Inox, verre et pierre). Nous privilégierons la luminosité naturelle grâce à une grande ouverture en doubles vitrages. Et pour des économies d'énergie, la lumière artificielle s'adaptera en fonction des espaces, de la fréquentation et de la luminosité naturelle », détaille le cabinet BVL Architecture. L'investissement s'élève à 18,8 millions d'euros HT, dont 15 millions de travaux, pour une fréquentation estimée à plus de 170 000 entrées par an. Au total, 23 entreprises interviennent sur ce chantier dont la livraison est attendue pour la fin de l'année prochaine.

**Un développement urbain.** Plus largement, la construction de cette piscine s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement du pôle sportif et ludique des Vauzelles. « Cette opération a été pensée comme un espace à vivre, sur le principe du parc urbain. Les habitants viendront se détendre, pratiquer un sport, une activité de remise en forme », poursuivent les élus. Ainsi, une placette centrale et un mail paysagé relieront le centre aquatique et le complexe omnisports. Dans le même temps, un espace de jeux pour les enfants ainsi que des voies piétonnes et cyclables seront créés. Enfin, 3 ha resteront ouverts à des investisseurs privés souhaitant implanter d'autres équipements sportifs et ludiques.

Les aménagements urbains, placés sous maîtrise d'œuvre de l'agence d'architectes urbanistes nantaise Enet-Dolowy, vont demander un investissement de 7 millions d'euros HT, dont 4,5 millions de travaux. Parmi les principales entreprises figurent Guintoli (terrassment, VRD, espaces verts), Sogea Atlantique (gros œuvre), Renaudat (charpente métallique), Smac (couverture et étanchéité). Livraison prévue fin 2017. ● Jean-Sébastien Thomas

Les bassins intérieurs bénéficieront de la lumière naturelle grâce à de larges ouvertures vitrées.

